

aux actes de sa vie sensitive, et dépasse les bornes prescrites aux facultés de son organisation. Ces dangers viennent assaillir non seulement les forces corporelles, mais leurs chocs, rompant le système d'alliance de l'âme et du corps, énervent la tonicité de l'intellect et gâtent le cœur. Quel point d'appui solide de telles notions fourniraient-elles aux préceptes de la morale que l'âme rejette souvent parce qu'elle lui paraît trop spéculative !

Ainsi, ce serait déjà un beau résultat obtenu que d'avoir imprimé dans l'âme des élèves cette vérité, savoir qu'ils n'ont pas de plus grand intérêt que de maintenir l'harmonie constante entre leur principe moral et les justes exigences de leur organisation. Mais là ne se borneraient point les bienfaits de cet enseignement. Il les fixerait sur d'autres points, les amènerait à comprendre la haute valeur des préceptes dont se rit un tempérament de feu, et dont l'infraction est la cause de graves périls. Ils seraient convaincus qu'ils ne doivent point céder toujours à la perception organique prédominante, celle qu'entraîne la modification des organes génitaux ; que lorsque cette dernière n'est point réglée par la raison et surtout par la morale, dans les actes qu'elle provoque, elle est la principale source de tous les désordres moraux qui se manifestent à cette époque orageuse de la vie. La physiologie, sous des aspects divers, donne la démonstration rigoureuse de la nécessité des bonnes mœurs que le système d'éducation actuelle établit avec tant de peine. Formé aux nobles leçons d'une physiologie appliquée à sa nature spéciale, qui escorterait les autres éléments de son éducation qui validerait les préceptes de philosophie morale, l'élève craindrait sérieusement les jouissances précoces et immodérées ; il redouterait de se créer une existence resserrée par les calculs de l'égoïsme, de la composer de sensations et d'impressions qui sont bornées, et serait, une fois pour toutes, bien convaincu